



LetkoBrosseau

Letko Brosseau Fonds d'actions de marchés émergents
Letko Brosseau Emerging Markets Equity Fund

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019
(en dollars canadiens)



Table des matières

Rapport des auditeurs indépendants	1
États de la situation financière	3
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4
États du résultat global	5
Tableaux des flux de trésorerie	6
Inventaire du portefeuille de placements	7
Notes afférentes aux états financiers annuels	10

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs de parts de
LETKO BROSSEAU FONDS D' ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS
LETKO BROSSEAU EMERGING MARKETS EQUITY FUND

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **LETKO BROSSEAU FONDS D' ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS / LETKO BROSSEAU EMERGING MARKETS EQUITY FUND** (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019, et les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les états du résultat global et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent aux audits des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du gérant du Fonds et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le gérant du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gérant du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gérant du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (SUITE)

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gérant du Fonds, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gérant du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



	2020 \$	2019 \$
Actif courant		
Encaisse	1 302 932	3 103 687
Placements	1 248 151 907	1 538 504 089
Montant à recevoir en contrepartie des placements vendus	720 879	3 577 773
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	10 453 764	5 350 378
	1 260 629 482	1 550 535 927
Passif courant		
Sommes à verser au rachat de parts rachetables	12 994	381 799
Sommes à payer pour l'achat de placements	1 925 562	1 542 438
Charges à payer	313 859	405 982
	2 252 415	2 330 219
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 258 377 067	1 548 205 708

Informations additionnelles

Nombre de parts rachetables en circulation (note 5)	117 117 560	128 812 367
Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)	10,7446 \$	12,0191 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Letko, Brosseau & Associés Inc., Gérant du Fonds

Daniel Brosseau, administrateur

Peter Letko, administrateur



	2020 \$	2019 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	1 548 205 708	1 306 350 229
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 033 184	183 841 129
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission	61 277 906	194 806 994
Réinvestissement des distributions	166 486 299	79 339 596
Rachat	(355 351 655)	(136 502 198)
	(127 587 450)	137 644 392
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables (note 6)		
Revenu net de placements	(38 033 860)	(48 136 962)
Gain net réalisé à la vente de placements	(129 240 515)	(31 493 080)
	(167 274 375)	(79 630 042)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	1 258 377 067	1 548 205 708

LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS
LETKO BROUSSEAU EMERGING MARKETS EQUITY FUND

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

(en dollars canadiens)



	2020 \$	2019 \$
Revenus de placements		
Revenus d'intérêts à des fins de distribution	333 459	356 425
Revenus de dividendes	45 800 768	54 150 913
Revenus nets de prêts de titres (note 9)	67 039	23 030
Gain (perte) de change sur encaisse	677 149	(1 740 318)
Gain net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements	129 827 346	48 851 206
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(166 377 573)	89 963 041
	10 328 188	191 604 297
Charges		
Honoraires du fiduciaire (note 10)	1 582 792	2 091 784
Honoraires professionnels	38 957	48 238
Droits de dépôt	23 822	28 182
Retenues d'impôts	1 798 708	4 284 471
Coûts de transactions de portefeuille	1 850 725	1 310 493
	5 295 004	7 763 168
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 033 184	183 841 129
Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)	0,0415	1,4817

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	2020 \$	2019 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 033 184	183 841 129
Ajustements ou variations au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) de change sur encaisse	(677 149)	1 740 318
Perte nette réalisée (gain net réalisé) à la vente de placements	(129 827 346)	(48 851 206)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	166 377 573	(89 963 041)
Produit tiré de la vente ou à l'échéance de placements	747 146 268	465 590 233
Achats de placements	(491 681 273)	(585 355 292)
Montant à recevoir en contrepartie des placements vendus	2 856 894	(3 577 773)
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(5 103 386)	677 738
Sommes à verser au rachat de parts rachetables	(368 805)	238 943
Sommes à payer pour l'achat de placements	383 124	1 238 667
Charges à payer	(92 123)	25 424
	294 046 961	(74 394 860)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	61 277 906	194 806 994
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(355 351 655)	(136 502 198)
Distributions payées en espèces aux porteurs de parts rachetables	(788 076)	(290 446)
	(294 861 825)	58 014 350
Variation de l'encaisse	(814 864)	(16 380 510)
Encaisse au début de l'exercice	3 103 687	19 900 551
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises	(985 891)	(416 354)
Encaisse à la fin de l'exercice	1 302 932	3 103 687

Informations additionnelles

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :

Intérêts reçus	359 146 \$	343 724 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	38 892 505 \$	50 522 787 \$
Intérêts payés	11 482 \$	2 768 \$



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation			
Énergie			
CNOOC	15 800 000	27 614 388	18 639 453
Gazprom, C.A.A.E.	799 700	7 794 210	5 705 375
PTT Exploration & Production	5 900 000	22 478 796	24 649 714
Reliance Industries	577 935	12 366 773	40 274 986
		70 254 167	89 269 528
Matériaux			
Cemex S.A.B. de C.V.	5 015 711	21 383 415	33 036 355
China Lumena New Materials Corporation	319 500	3 666 663	-
Ivanhoe Mines	1 480 900	1 908 188	10 158 974
Lucara Diamond Corporation	21 301 200	26 609 262	11 076 624
Nine Dragons Paper Holdings	16 331 000	24 052 325	29 515 973
Semen Indonesia Persero Tbk PT	19 038 000	19 708 656	21 449 169
		97 328 509	105 237 095
Produits industriels			
Adani Ports & Special Economic Zone	4 550 000	27 470 411	38 377 548
Air Arabia PJSC	32 085 665	13 784 949	14 244 617
Alfa S.A.B. de C.V.	30 073 572	34 243 816	27 650 553
Companhia de Concessões Rodovias	12 313 200	60 234 912	40 680 782
Copa Holdings SA	165 000	16 627 018	16 234 505
Ferreycorp SAA	29 466 000	22 566 076	18 057 373
Global Ports Investments, C.I.A.E.	1 178 377	13 827 178	4 503 753
Globaltrans Investment	1 082 457	14 276 655	8 246 714
GMR Infrastructure	66 000 000	22 186 835	30 495 422
Grupo Aeroportuario del Centro Norte S.A.B. de C.V.	4 338 100	30 491 920	35 611 534
J Kumar Infraprojects	1 449 988	7 528 244	3 365 017
Sinotrans	39 376 000	21 223 222	18 244 516
		284 461 236	255 712 334
Consommation discrétionnaire			
Alibaba Group Holding	58 000	16 077 772	17 196 871
Controladora Nemak S.A.B. de C.V.	30 073 572	7 609 737	5 037 862
Geely Automobile Holdings	1 550 000	550 588	6 748 841
Minh Group	1 106 900	2 048 764	7 438 465
Mitra Adiperkasa Tbk PT	126 039 700	7 081 577	9 028 741
Yamaha Motor	850 000	16 942 481	22 068 087
Yatra Online	1 638 000	3 384 565	4 027 544
		53 695 484	71 546 411
Consommation courante			
Kernel Holding	1 026 700	12 813 388	17 306 792
MHP	1 275 478	15 840 611	9 782 245
		28 653 999	27 089 037

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation (suite)			
Soins de santé			
Shandong Weigao Group Medical Polymer	5 718 000	5 006 327	16 460 002
Sinopharm Group	11 463 600	43 848 897	35 523 386
		48 855 224	51 983 388
Services financiers			
Axis Bank	390 895	10 035 912	21 065 392
Credicorp	79 500	17 546 229	16 612 424
First Pacific	75 037 902	52 502 654	30 452 943
Grupo Financiero Banorte S.A.B. de C.V.	4 005 000	26 040 829	28 150 017
ICICI Bank, C.A.A.E.	1 160 000	10 250 429	21 960 684
Sberbank of Russia PJSC	926 000	11 624 319	17 125 757
Warsaw Stock Exchange	988 000	12 550 862	15 438 292
		140 551 234	150 805 509
Immobilier			
Aliansce Sonae Shopping Centers SA de CV	3 072 310	23 497 836	21 981 242
Atrium European Real Estate	8 158 776	36 140 375	31 858 296
Concentradora Fibra Danhos SA de CV	24 629 615	42 715 472	38 298 443
		102 353 683	92 137 981
Technologie			
HCL Technologies	1 840 844	14 495 795	30 368 394
Infosys, C.A.A.E.	561 974	4 530 933	12 304 998
Kingboard Laminates Holdings	11 586 500	9 659 080	24 101 141
Samsung Electronics Corporation	18 000	13 166 950	42 598 561
		41 852 758	109 373 094
Services de communication			
China Mobile, C.A.A.E.	860 650	48 214 361	31 293 174
Global Mediacom	550 250 000	34 152 784	14 469 409
		82 367 145	45 762 583
Services à la collectivité			
Beijing Enterprises Holdings	7 737 400	52 655 131	32 163 789
China Water Affairs Group	30 787 000	17 636 148	30 654 316
Companhia de Saneamento Básico do Estado de São Paulo, C.A.A.E.	2 935 900	31 521 996	32 129 465
Companhia de Saneamento do Parana	5 721 500	47 154 728	36 486 652
Companhia Paranaense de Energia, C.A.A.E.	2 008 350	24 108 909	36 588 492
Manila Water	99 025 400	57 077 086	41 979 629
Power Grid Corporation of India	10 501 213	34 539 152	34 761 214
		264 693 150	244 763 557
Total des titres de participation		1 215 066 589	1 243 680 517

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de marché monétaire			
Province de la Colombie-Britannique, billets			
2021-01-21	3 310 000	4 255 635	4 216 599
2021-06-25	255 000	254 791	254 791
Total des titres de marché monétaire		4 510 426	4 471 390
Coûts de transactions de portefeuille inclus dans le coût des titres		(2 813 918)	
Total des placements		1 216 763 097	1 248 151 907



1. Établissement du fonds

Letko Brosseau Fonds d'actions de marchés émergents / Letko Brosseau Emerging Markets Equity Fund (le « Fonds ») est une fiducie à participation unitaire privée constituée par une convention de fiducie établie le 30 novembre 2004 et régie par les lois de la province de l'Ontario. Son siège social est situé au 155 Wellington Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5V 3L3.

La convention de fiducie désigne Fiducie RBC Services aux investisseurs en tant que fiduciaire du Fonds, gardien de valeurs et agent chargé de la tenue des registres (le « Fiduciaire ») et Letko, Brosseau & Associés Inc. en tant que gérant du Fonds (le « Gérant »).

2. Base de présentation

Les états financiers, dont la monnaie fonctionnelle et de présentation est le dollar canadien, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, connues sous l'abréviation et ci-après nommées « IFRS » publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et sont conformes aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »).

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du Gérant le 19 mars 2021.

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique à l'exception de l'encaisse et des placements qui sont évalués à la juste valeur.

3. Principales méthodes comptables

Instruments financiers

Classification

Le Fonds classe ses actifs financiers en fonction du modèle économique du Fonds en ce qui a trait à la gestion des actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels s'y rattachant. En s'appuyant sur l'objectif du Fonds de générer une croissance du capital à long terme, et sur la gestion et l'évaluation du rendement du portefeuille sur la base de la juste valeur, le Fonds applique le modèle économique exigeant que son portefeuille, qui inclut l'encaisse et les placements, soit classé à la juste valeur par le biais du résultat net. Les autres actifs et passifs financiers, à l'exception de l'obligation au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, sont classés au coût amorti. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évalué à la valeur liquidative, comme décrit à la note 6.

Comptabilisation et évaluation

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Subséquemment à la comptabilisation initiale, l'encaisse et les placements sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes découlant des variations de la juste valeur sont constatés aux états du résultat global. Les autres actifs et passifs financiers sont subséquemment évalués au coût amorti.

Les coûts de transactions de portefeuille engagés par le Fonds lors de l'achat et de la vente des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.



3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Juste valeur

La juste valeur des placements du Fonds négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant le cours de clôture des marchés à la date des états financiers. Selon le cas, le cours de clôture est obtenu d'une bourse accréditée où le titre correspondant est le plus négocié ou de courtiers en valeurs mobilières indépendants et reconnus. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'intervalle entre le cours acheteur et le cours vendeur à la date des états financiers, le Gérant et le Fiduciaire déterminent le prix, compris dans cet intervalle, qui est le plus représentatif de la juste valeur, en tenant compte des faits et circonstances applicables. Les parts de fonds d'investissement détenues par le Fonds qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont évaluées à la juste valeur sur la base de leur valeur liquidative telle que déterminée par leur fiduciaire.

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer les placements sont identiques à celles utilisées pour déterminer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

Des informations sur le niveau de fiabilité de l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers sont présentées à la note 13. Le transfert d'un actif financier d'un niveau à un autre est effectué au moment où surviennent les événements ou circonstances le justifiant.

Constatation des revenus

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts à des fins de distribution sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Le Fonds n'amortit pas les primes payées et escomptes reçus à l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro qui sont amorties selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende et les distributions sur les parts de fonds d'investissement sont comptabilisées à la date ex-distribution. Les revenus de prêts de titres sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Les transactions en devises sont converties en dollars canadiens au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les écarts de conversion des devises sont constatés aux états du résultat global.

Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

Cette variation, présentée aux états du résultat global, représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sur le nombre moyen de parts rachetables en circulation pendant l'exercice.



3. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations, jugements et hypothèses

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige du Gérant qu'il exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables, procède à des estimations et établit des hypothèses concernant les événements futurs. Le paragraphe suivant présente une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Gérant aux fins de la préparation des états financiers.

Entité d'investissement

Le Gérant a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement conformément à IFRS 10, États financiers consolidés. Par conséquent, dans l'éventualité où le Fonds détiendrait un placement dans une filiale, le Fonds comptabiliserait ce placement à la juste valeur par le biais du résultat net.

4. Normes comptables futures

Actuellement, il n'y a aucune nouvelle norme comptable, ni aucun amendement aux normes existantes, ni aucune nouvelle interprétation applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021 qui aurait un effet significatif sur les états financiers du Fonds.

5. Parts rachetables en circulation

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts, chaque série comprenant un nombre illimité de parts sans valeur nominale. Chaque part du Fonds confère à son porteur un droit de vote et de participation et est rachetable au gré du porteur à sa valeur liquidative.

Depuis le début des opérations, le Fonds a procédé à l'émission d'une seule série de parts.

	2020	2019
Nombre de parts rachetables en circulation au début de l'exercice	128 812 367	116 943 875
Nombre de parts rachetables émises et rachetées au cours de l'exercice		
Émises au comptant et autres contreparties	5 847 403	16 679 277
Émises au réinvestissement des distributions	15 747 835	6 711 178
Rachetées	(33 290 045)	(11 521 963)
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de l'exercice	117 117 560	128 812 367

6. Évaluation des parts rachetables et distributions

La valeur liquidative par part du Fonds est déterminée en divisant la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds par le nombre de parts rachetables en circulation à la fin de chaque date d'évaluation.

Les revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges du Fonds, sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. À la fin de chaque mois, les revenus reçus, nets des charges payées, sont distribués et réinvestis sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. Les gains ou pertes réalisés à la vente de placements sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les gains, nets des pertes, sont distribués et réinvestis à la fin de l'année d'imposition sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces.



7. Gestion du capital

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises et en circulation. Conformément à la mission du Fonds, la quasi-totalité de son capital est investie en placements. Les informations sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital du Fonds sont décrites à la note 12. Le Fonds n'est soumis à aucune exigence externe en matière de gestion de son capital.

8. Opérations entre parties liées

Le tableau ci-dessous résume les opérations conclues au cours de l'exercice entre le Fonds et des parties qui lui sont liées. Les parties liées représentent le Gérant et les fonds d'investissement gérés par celui-ci, les administrateurs du Gérant, des sociétés contrôlées par les administrateurs du Gérant, des membres de la famille de ces administrateurs ainsi qu'un régime de participation différé aux bénéfices des employés du Gérant.

	Gérant	Fonds d'investissement gérés par le Gérant	Autres parties liées
	\$	\$	\$
2020			
Parts rachetables émises et rachetées			
Émises au comptant et autres contreparties	-	10 458 060	73 544
Émises au réinvestissement des distributions	6 425 433	43 154 335	17 607 538
Rachetées	-	(97 671 086)	(16 405)
	6 425 433	(44 058 691)	17 664 677

	Gérant	Fonds d'investissement gérés par le Gérant	Autres parties liées
	\$	\$	\$
2019			
Parts rachetables émises et rachetées			
Émises au comptant et autres contreparties	15 000 000	38 749 495	9 160 440
Émises au réinvestissement des distributions	2 291 132	21 530 915	6 826 163
Rachetées	(8 474 884)	(19 676 615)	(2 017 379)
	8 816 248	40 603 795	13 969 224

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités du Fonds et ont été effectuées à la valeur liquidative à la date des transactions.

Au 31 décembre, la juste valeur marchande totale des parts du Fonds détenues par des parties liées se présente comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Gérant	50 007 652	48 641 084
Fonds d'investissement gérés par le Gérant	323 035 921	409 237 938
Autres parties liées	136 637 536	132 921 470
	509 681 109	590 800 492



9. Revenus nets de prêts de titres

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le Fonds s'est engagé dans un programme de prêt de titres avec le Fiduciaire. Les opérations de prêt de titres consistent en un prêt temporaire de titres à des emprunteurs qui fournissent des garanties et s'engagent à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Selon les modalités du programme, le Fonds reçoit des garanties représentant au minimum 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Les garanties sont principalement composées de titres de créance ayant une cote de crédit élevée. La juste valeur des titres prêtés est déterminée conformément aux pratiques courantes de marché et des garanties additionnelles sont exigées si nécessaire.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur totale des titres prêtés et des garanties détenues pour les transactions de prêt de titres au 31 décembre. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans les états de la situation financière.

	2020 \$	2019 \$
Juste valeur totale des titres prêtés	69 288 328	106 453 679
Valeur totale des garanties	70 674 118	108 582 918

Les revenus de prêts de titres aux états du résultat global sont présentés nets des frais sur prêt de titres auxquels le Fiduciaire du Fonds a droit, conformément aux termes du programme. Pour les exercices terminés le 31 décembre, les revenus de prêts de titres se détaillent comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Revenus bruts de prêts de titres	111 732	38 384
Charges de prêts de titres	(44 693)	(15 354)
Revenus nets de prêts de titres	67 039	23 030
Charges de prêts de titres en % des revenus bruts de prêts de titres	40,0 %	40,0 %

10. Honoraires

Le Fiduciaire reçoit des honoraires calculés selon une entente intervenue entre lui et le Gérant.

Les honoraires de gestion du Gérant sont facturés directement aux porteurs de parts.

11. Impôts sur le revenu

Aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, le Fonds est assujéti en tant que fiducie de fonds communs et a fait le choix de clore son année d'imposition le 15 décembre. Le Fonds est imposé sur ses revenus reçus et non distribués aux porteurs de parts. Le Fonds distribue aux porteurs de parts ses revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges, et une portion suffisante de ses gains en capital nets réalisés pour éliminer l'impôt sur le revenu.



12. Risques associés aux instruments financiers

Gestion du risque - Analyse

Conformément à sa politique de placement, l'objectif du Fonds est d'optimiser le rendement en construisant un portefeuille international bien diversifié, constitué principalement d'actions de compagnies exposées à la croissance accélérée des économies en développement. Afin de minimiser les risques associés aux instruments financiers, le Gérant applique une stratégie de diversification parmi les régions économiques et les secteurs industriels.

Lorsque le Fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement aux risques liés aux instruments financiers détenus par ces fonds en fonction de leurs objectifs de placement et de la nature des titres qu'ils détiennent.

Risque de crédit

Le risque de crédit associé aux titres de marché monétaire détenus par le Fonds est négligeable compte tenu de leur échéance à court terme.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêt de titres est considéré comme minime étant donné la nature et la valeur des garanties détenues par le Fonds dans le cadre de ces opérations.

Le risque de défaut, découlant des transactions avec les contreparties, relativement aux opérations de placements est minimal compte tenu du fait que les transactions échoueraient si une partie ne remplissait pas ses obligations.

Risque de liquidité

Les parts émises par le Fonds sont rachetables au gré du porteur, exposant ainsi le Fonds au risque de liquidité. Le risque de liquidité est minimisé puisque la majorité des actifs du Fonds est constituée de placements négociés en bourse ou dans un marché organisé, qui peuvent être facilement liquidés. Le paiement des rachats de parts peut également se faire sous forme de titres à la discrétion du Gérant.

Risques de marché

Pour fins d'information sur les risques de marché, les IFRS requièrent la présentation d'une analyse de sensibilité montrant l'impact de changements raisonnablement possibles dans les variables de risque pertinentes sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts.

De l'avis du Gérant, cette analyse de sensibilité démontrant l'impact de variations dans le marché sur la valeur des instruments financiers est basée sur la prémisse hautement improbable que toutes les autres variables demeurent constantes. De plus, considérant la pluralité des interrelations entre les diverses composantes du risque de marché, le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes. Conséquemment, en pratique, les résultats réels pourraient différer des analyses de sensibilité présentées ci-après et les écarts pourraient être significatifs.



12. Risques associés aux instruments financiers (suite)

Risques de marché (suite)

Risque de prix

Compte tenu de l'incertitude concernant les prix futurs des investissements, le Fonds est exposé au risque inhérent lié aux fluctuations du cours du marché. Conséquemment, le risque maximal auquel le Fonds est exposé correspond à la juste valeur de ses placements.

Les meilleures estimations du Gérant quant à l'impact, à la hausse ou à la baisse, sur la valeur des placements et de l'actif net du Fonds découlant des changements probables à l'égard des indices de référence, toutes autres variables étant égales par ailleurs, s'établissent comme suit :

Indices de référence	Variation en %	2020 Impact \$	2019 Impact \$
Indice effectif de rendement total des fonds fédéraux de Deutsche Bank	0,25	13 000	51 000
Indice de rendement total net MSCI marchés émergents	3,00	37 284 000	45 541 000

Risque de change

Le Fonds détient des titres d'émetteurs étrangers dans son portefeuille de placements. La valeur de ces titres est tributaire de la variation dans le cours des devises. Ces fluctuations peuvent accroître la volatilité à court terme des titres étrangers sur les marchés et avoir des conséquences sur le rendement à court terme du Fonds.

Le Fonds détient des actifs en devises dont la répartition s'établit comme suit :

Devises	2020 % de l'actif net	2019 % de l'actif net
Dollars américains	29,11	29,64
Dollars de Hong Kong	20,34	22,97
Roupie indienne	11,97	8,13
Peso mexicain	10,71	7,22
Réal brésilien	7,77	7,24
Autres devises représentant moins de 5 % individuellement	18,42	22,17

Au 31 décembre 2020, une augmentation ou une diminution de 3 % de la valeur de la monnaie canadienne par rapport aux devises, toutes autres variables étant égales par ailleurs, aurait résulté en une variation à la hausse ou à la baisse de la valeur des placements et de l'actif net du Fonds d'un montant de 37 114 000 \$ (2019 : 45 218 000 \$).

Risque de taux d'intérêt

Les fluctuations de taux d'intérêt n'ont aucun effet significatif sur la valeur des titres de marché monétaire étant donné leur échéance à court terme.

Étant donné que le Fonds ne détient pas de placements en obligations, il n'est pas directement exposé à un risque de taux d'intérêt sur les titres d'emprunt.

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt relativement à ses titres de participation puisque leur valeur est tributaire des taux utilisés dans l'actualisation des dividendes futurs ainsi que par l'effet général qu'ont les taux d'intérêt sur l'économie, la disponibilité du crédit et la profitabilité des sociétés. Le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes.



13. Informations sur la juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont catégorisés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, reflétant la fiabilité des données utilisées pour établir les évaluations à la juste valeur.

- Niveau 1 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée sur la base de prix cotés sur des marchés actifs;
- Niveau 2 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation basés sur des données de marché qui sont observables;
- Niveau 3 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation qui ne sont pas basés sur des données de marché observables.

Les placements détenus par le Fonds et présentés à la juste valeur sont classés comme suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
2020	\$	\$	\$	\$
Titres de participation	1 243 680 517	-	-	1 243 680 517
Titres de marché monétaire	4 471 390	-	-	4 471 390
	1 248 151 907	-	-	1 248 151 907

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
2019	\$	\$	\$	\$
Titres de participation	1 524 675 843	-	-	1 524 675 843
Titres de marché monétaire	13 828 246	-	-	13 828 246
	1 538 504 089	-	-	1 538 504 089

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux.

La valeur comptable des instruments financiers non comptabilisés par le biais du résultat net se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur échéance à court terme.

14. COVID-19

Le coronavirus (« COVID-19 »), qui a été déclaré pandémie par l'Organisation mondiale de la santé au cours du premier trimestre de l'exercice, a eu une incidence négative sur les marchés financiers mondiaux et un effet défavorable sur les résultats financiers et le capital du Fonds. Le Gérant continue d'évaluer et de surveiller les risques de marché et l'impact financier de la pandémie de COVID-19 si sa durée, sa propagation ou son intensité devaient s'amplifier. Il n'est pas possible de prédire avec certitude la durée et l'ampleur des conséquences économiques de la COVID-19 à court et à long terme ni l'effet potentiel sur la situation financière et la performance futures du Fonds. Le Gérant continue de surveiller l'exposition au risque du Fonds par rapport à son portefeuille de placements afin d'atteindre ses objectifs d'investissement consistant à optimiser les rendements des porteurs de parts.

15. Dispense de l'obligation de dépôt d'états financiers

Le Fonds a avisé les ACVM qu'il se prévaut de la dispense, prévue à l'article 2.11 du Règlement 81-106, de déposer ses états financiers annuels auprès des autorités de réglementation canadiennes puisqu'il répond à toutes les conditions prévues audit règlement.